

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES  
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RAPPORT FINANCIER**

**30 JUIN 2022**

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES  
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RAPPORT FINANCIER  
30 JUIN 2022**

---

<b>RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT</b>	1 - 2
---	-------

**ÉTATS FINANCIERS**

Résultats	3
Bilan	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 9
Renseignements complémentaires	10



## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de  
**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES  
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL (AGEECVM)**, qui comprennent le bilan au 30 juin 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### ***Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### ***Responsabilité du professionnel en exercice***

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Mazars, S.E.N.C.R.L.

215, rue Saint-Jacques, bureau 1200  
Montréal (Québec) H2Y 1M6 Canada  
Tél. : 514 845-9253 | Téléc. : 514 845-3859

[www.mazars.ca](http://www.mazars.ca)

6455, rue Jean-Talon Est, bureau 601  
Saint-Léonard (Québec) H1S 3E8 Canada  
Tél. : 514 845-9253 | Téléc. : 514 355-1630

26, rue Wellington Est, bureau 300  
Toronto (Ontario) M5E 1S2 Canada  
Tél. : 1 877 845-9253 | Téléc. : 514 845-3859



### **Fondement de la conclusion avec réserve**

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'association tire des produits d'activités-comités et des ventes du café Exode pour lesquels il n'est pas possible de mener à bien notre examen. Par conséquent, notre examen de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'association. Nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits d'activités et de services, de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 30 juin 2022, et de l'actif à court terme et de l'actif net au 30 juin 2022.

### **Conclusion avec réserve**

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL (AGEECVM)** au 30 juin 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Mazars, S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>*

Montréal, le 9 janvier 2023

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A112467

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES  
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RÉSULTATS  
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022**

	2022	2021
<b>PRODUITS</b>		
Café Exode – ventes	573 383 \$	5 440 \$
Cotisations étudiantes générales	257 702	319 216
Activités–comités	73 263	17 797
Cotisations étudiantes affectées aux comités (recouvrées)	45 000	(8 226)
Livres usagés	5 003	4 098
Photocopies	4 583	11
Subventions salariales du gouvernement fédéral	-	86 931
Crédit obtenu de l'assurance collective ASEQ	-	2 736
	958 934	428 003
<b>CHARGES</b>		
Café Exode (annexe A)	577 212	56 955
Vie étudiante (annexe B)	195 529	66 841
Administration (annexe C)	170 992	120 097
Activités militantes (annexe D)	36 979	26 402
	980 712	270 295
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	(21 778) \$	157 708 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES  
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**BILAN  
30 JUIN 2022**

	2022	2021
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	270 953 \$	287 314 \$
Débiteurs (note 3)	10 405	24 171
Stocks	22 008	11 439
Frais payés d'avance	15 866	9 981
	319 232 \$	332 905 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 4)	20 724 \$	12 619 \$
Cotisations perçues d'avance	95 000	95 000
	115 724	107 619
<b>ACTIF NET</b>		
<b>AFFECTÉ AU FONDS DES COMITÉS (note 5)</b>	44 069	73 229
<b>NON AFFECTÉ</b>	159 439	152 057
	203 508	225 286
	319 232 \$	332 905 \$

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES  
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022**

	Affecté au fonds des comités (note 5)	Non affecté	2022 Total	2021 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	73 229 \$	152 057 \$	225 286 \$	67 578 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(29 160)	7 382	(21 778)	157 708
<b>SOLDE À LA FIN</b>	44 069 \$	159 439 \$	203 508 \$	225 286 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES  
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022**

	2022	2021
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(21 778) \$	157 708 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	5 417	16 133
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(16 361)</b>	<b>173 841</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>287 314</b>	<b>113 473</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>270 953 \$</b>	<b>287 314 \$</b>



**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES  
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
30 JUIN 2022**

---

**1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'association est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'association est exemptée des impôts sur les bénéfiques. Son objectif est de promouvoir, organiser, superviser et administrer la défense des droits et intérêts des étudiants et étudiantes du Collège du Vieux-Montréal. De plus, l'association opère un café étudiant.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

**Instruments financiers**

*Évaluation des instruments financiers*

L'association évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des sommes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'association détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES  
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
30 JUIN 2022**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

**Constatation des produits**

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits du café étudiant, des activités-comités ainsi que les produits reliés aux livres usagés et photocopies sont constatés au moment de la vente aux étudiants.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

**Services reçus à titre bénévole**

L'association ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'association.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Les fonds en caisse et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements dans des instruments du marché monétaire, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

**Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût (méthode de la dernière facture) et de la valeur de réalisation nette.

**3. DÉBITEURS**

	2022	2021
Sommes à recevoir de l'État	9 201 \$	964 \$
Autres sommes à recevoir	1 204	2 560
Subvention salariale d'urgence canadienne à recevoir	-	20 647
	<b>10 405 \$</b>	<b>24 171 \$</b>

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES  
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
30 JUIN 2022**

---

**4. CRÉDITEURS**

	2022	2021
Comptes fournisseurs et frais courus	6 174 \$	9 765 \$
Sommes à remettre à l'État	7 794	-
Salaires et vacances à payer	6 756	2 854
	20 724 \$	12 619 \$

**5. FONDS DES COMITÉS**

Le fonds des comités représente des ressources qui sont destinées à constituer un fonds pour les différents comités étudiants de l'association.

**6. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

L'engagement pris par l'Association en vertu d'un bail totalise 6 327 \$ et les versements à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2023	6 327 \$
------	----------

**7. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES**

Les locaux qu'occupent présentement l'association et le Café Exode sont offerts gratuitement par le Collège du Vieux-Montréal. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur du loyer, celui-ci n'a pas été constaté dans les états financiers.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES  
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022**

	2022	2021
<b>ANNEXE A – CAFÉ EXODE</b>		
Achats et frais d'exploitation	443 125 \$	7 851 \$
Salaires et charges sociales	134 087	49 104
	<b>577 212 \$</b>	<b>56 955 \$</b>

**ANNEXE B – VIE ÉTUDIANTE**

Comités de concentration	90 475 \$	24 700 \$
Comités thématiques	56 259	7 509
Agendas	19 703	10 738
Livres usagés	14 402	1 394
Commandites – SAECVM	12 500	22 500
Subventions	1 500	-
Projet Brassin	690	-
	<b>195 529 \$</b>	<b>66 841 \$</b>

**ANNEXE C – ADMINISTRATION**

Salaires et charges sociales	128 333 \$	81 049 \$
Assurances	12 673	11 416
Frais de photocopies	11 529	11 043
Honoraires professionnels	8 947	12 091
Frais bancaires	3 699	637
Support informatique	3 179	2 605
Contractuels	1 068	-
Fournitures de bureau	949	684
Télécommunications	615	572
	<b>170 992 \$</b>	<b>120 097 \$</b>

**ANNEXE D – ACTIVITÉS MILITANTES**

Programme étudiant réfugié	10 000 \$	10 000 \$
Subventions externes	9 675	8 671
Mobilisation et grèves	9 197	1 475
Information et mise à jour du site web	8 107	6 256
	<b>36 979 \$</b>	<b>26 402 \$</b>